

Acoustic Foam 5-35



Acoustic Foam® 5-35 en rouleaux est idéalement conçu pour une isolation qualitative aux bruits d'impact entre les sols porteurs et flottants.

Il est possible d'utiliser Acoustic Foam® 5-35 en combinaison avec un chauffage par le sol. Dans ce cas, nous conseillons que celui-ci soit placé au-dessus de l'Acoustic Foam® 5-35. Les canalisations seront maintenues dans une membrane structurée souple prévue pour être placée en pose flottante. Les tuyaux ne pourront en aucun cas être fixés à travers l'Acoustic Foam® 5-35.

CARACTERISTIQUES:

- Isolation excellente aux bruits d'impact
- Élastique
- Étanche à l'eau grâce à la structure cellulaire fermée
- Chimiquement inerte
- Résistant à la plupart des produits chimiques
- Version coupe-feu en qualité B2 sur demande
- Sans HCFC

DESCRIPTION POUR LE CAHIER DE CHARGES:

- La chape flottante est placée sur l'isolation aux bruits d'impact 'ACOUSTICFoam® 5 -35'. Cette mousse de polyéthylène extrudée a une épaisseur de 5 mm et une densité de 35 kg/m³ et est vendue en rouleaux de 1,25 m x 100 m.
- Le produit se pose avec un chevauchement de 100 mm.
- L'isolation aux bruits d'impact doit être soigneusement posée, tout en évitant des ponts acoustiques, par exemple dans le cas de lignes verticales (électricité, sanitaire, .), embrasures ou coins. Il est en outre recommandable d'utiliser un adhésif ayant une résistance à la vapeur d'eau afin d'éviter des ponts acoustiques.
- La matière est imputrescible, étanché à l'humidité et à la vapeur et chimiquement inerte.
- L'isolation des plinthes est fabriquée dans la même matière et doit être placée entre la chape et le mur, et dépasse la finition du sol de 20 mm

